

Chastel-Nouvel

Bulletin municipal de la commune du Chastel-Nouvel | 2^{ème} semestre 2015



Au sommaire

- Édito (p. 2)
- Élections régionales (p. 2)
- Travaux (p. 3 à 5)
- Manifestations (p. 6 à 7)
- Contrats Conseil Départemental (p. 8)
- Nouvelles intercommunalités (p. 9)
- Centre social Randon (p. 10)
- Hommage à Bernard DOMECH (p. 10)
- Repas CCAS (p. 11)
- Mémoires et légendes (p. 11)
- Informations communales (p. 12)



Mairie du Chastel-Nouvel
48000 LE CHASTEL NOUVEL
Tél. : 04.66.49.04.33
Fax : 04.66.49.25.44
Mail : contact@chastel-nouvel.fr

www.chastel-nouvel.fr

Mesdames, Messieurs,

Une année qui s'achève est, généralement pour chacun, l'occasion de faire le bilan de ce qui a été réalisé mais aussi de tracer les perspectives de ce qui reste à concrétiser.

Plusieurs travaux sont maintenant terminés et nous pouvons nous consacrer pleinement aux futurs chantiers qui vont commencer dès le début de l'année 2016.

Construire pour notre belle commune ce n'est pas seulement édifier des bâtisses, c'est aussi préparer un avenir pour les générations futures; c'est ce à quoi nous nous employons au mieux pour continuer d'écrire l'histoire du Chastel-Nouvel.

Depuis quelques mois, plusieurs modifications importantes se sont mises en place, après le redécoupage des cantons et des régions, c'est maintenant au tour des communautés de communes d'être redessinées en application de la loi NOTRe. Dès le début d'année 2016, nous connaissons notre nouvelle communauté de communes, c'est un changement important et décisif pour notre avenir et quelle que soit la décision définitive que prendra Mr le Préfet nous aurons à cœur d'y participer activement pour défendre nos intérêts et agir pour le bien commun.

Je profite de cet édito pour accueillir les nouveaux habitants qui ont choisi notre commune. Ils y trouveront calme, confort et sérénité et pourront s'investir aux sein de nos diverses associations qui sont le fer de lance de notre dynamisme communal.

De nouvelles entreprises viennent de s'installer sur notre zone d'activités, je leur souhaite une pleine réussite et beaucoup de prospérité dans leurs domaines.

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé, pour vous et tous vos proches pour 2016.

J'aurai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés, mais aussi pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie en cette période mouvementée n'épargnent pas. Cette fin d'année nous rappelle plus que jamais l'importance d'être solidaires.

Très cordialement,

Didier BRUNEL

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Depuis 2014 le nombre de régions a été diminué en France. L'ancienne région Languedoc-Roussillon à laquelle nous appartenions a été fusionnée avec la région Midi Pyrénées. Afin de gérer cette nouvelle entité régionale, 2024 candidats appartenant à 11 listes se sont présentés dans un scrutin de liste à 2 tours avec représentation proportionnelle à la plus forte moyenne avec prime majoritaire. Les listes de candidats sont constituées selon le principe de la parité stricte.

Aucune liste n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés (50 %) au premier tour, un deuxième tour a eu lieu avec les listes ayant obtenu 10 % des suffrages exprimés.

Entre les deux tours, les listes peuvent être modifiées, notamment pour fusionner avec des listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Le nombre de sièges par région et par section départementale a été fixé par la loi du 16 janvier

2015 relative à la délimitation des régions. Le nombre total de conseillers régionaux est de 158 répartis de la façon suivante :

- Ariège : 4
- Aude : 10
- Aveyron : 8
- Gard : 20
- Haute-Garonne : 38
- Gers : 5
- Hérault : 31
- Lot : 5
- Lozère : 2
- Hautes-Pyrénées : 6
- Pyrénées-Orientales : 12
- Tarn : 11
- Tarn-et-Garonne : 6

Pour la Lozère, les conseillers régionaux sont : Aurélie MAILLOLS (Union de la Gauche) et René MORENO (Union de la gauche).

Rappelons que les principaux domaines d'intervention des conseillers régionaux sont le développement économique, les lycées, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, l'aménagement du territoire et les transports.



CIMETIÈRE

Comme indiqué dans le précédent bulletin, les travaux d'aménagement des abords du cimetière se sont poursuivis durant l'été.

Une barrière en bois traitée a été installée sur le mur d'enceinte à gauche du portail d'entrée. Le choix de ce matériau et la technique mise en œuvre permettent une bonne intégration paysagère.

L'espace entre la chaussée existante et cette barrière a été remblayé et nivelé afin de créer un nouvel espace de stationnement qui sera revêtu lors de prochains travaux de voirie. Cette finition est très légèrement décalée dans le temps afin de permettre une bonne stabilisation des remblais.



STADE MUNICIPAL D'ALTEYRAC



La commission technique de la Délégation Départementale du Football Lozérien (DDFL) est venue contrôler la conformité du terrain de football utilisé par l'association de l'AS Chastelloise. Suite à cette visite, un certain nombre de préconisations portant sur la sécurité des installations ont été suggérées. Afin de les suivre, les agents de la commune et de la Communauté de Communes Terre de Randon ont procédé à certains aménagements :

- modification du mode de fixation des buts à 11 (barres de renfort fixées directement sur la main courante et non plantées dans le sol);

- augmentation de la distance de sécurité entre le terrain de jeu et la main courante;

- modification de la main courante derrière les buts par la réalisation d'un décroché pour une meilleure sécurité des joueurs;

- mise en place d'un nouveau banc de touche pour les délégués et réparation des deux existants réservés aux locaux et visiteurs;

- remplacement du caillebotis en bois, vieux et dangereux, à l'entrée des vestiaires par un caillebotis métallique électro forcé servant au nettoyage des chaussures.

Pour un meilleur confort et une meilleure efficacité lors de la tonte de la pelouse, un nouveau système de replis des filets derrière les buts a été mis en place.

De plus, les fixations métalliques des buts à 7 seront adaptées aux nouvelles dimensions de l'aire de jeux.

ASSAINISSEMENT

Les premiers mois de cette année 2015 ont été marqués par l'apparition de fuites importantes sur le réseau de distribution d'eau potable de la commune. Des travaux conséquents ont été réalisés par les employés municipaux et les agents de la Communauté de Communes.

Cependant le traitement de ce type de problème sur le réseau d'eau potable est quelque chose de complexe.

Afin de bien comprendre, il est nécessaire de faire un point sur ce qui constitue le réseau de distribution d'eau potable de la commune.

Celui-ci se compose de : 7 captages d'eau potable, 4 réservoirs, 10 685 m de canalisations de transport et de distribution plus ou moins anciennes, 395 raccords particuliers et une

multitude d'équipements (vannes, raccords, té etc...).

L'ensemble de tous ces éléments combiné aux mouvements imperceptibles des sols (gel/dégel, tassements), au vieillissement

des équipements ajouté à l'effet corrosif de l'eau et du sol peut induire l'apparition de ces fuites.

Les réparations de ces fuites peuvent occasionner des désagréments aux habitants. La commune fait le maximum pour les limiter.

Le sujet de cet article s'y prêtant, nous vous invitons à prendre les dispositions nécessaires à la protection de votre compteur des rigueurs de l'hiver. Les compteurs d'eau sont sous la responsabilité du propriétaire ou du locataire.



VOIRIE COMMUNALE ET CHEMINS RURAUX

Les travaux réalisés cette année pour l'entretien et l'amélioration de la voirie communale et des chemins ruraux, portent sur :

- la réfection du chemin au droit de la zone artisanale depuis le giratoire en direction d'Alteyrac dans sa partie la plus dégradée;

- la réfection d'une section du chemin d'Alteyrac à la Colombèche entre la station de traitement des eaux et la route du centre d'enfouissement départemental;

- le rejointoiement d'un mur de soutènement de la route du Crouzet en

direction du cimetière;

- l'aménagement du chemin de la Fouon Basse avec mise en place d'une barrière de sécurité et réalisation du revêtement de la chaussée;

- le renouvellement de l'ensemble du revêtement des virages de la route d'accès à la station de traitement des eaux;

- la consolidation du mur de soutènement du chemin desservant le four banal de Coulagnet;

- divers travaux de rebouchage de nids de poules en enrobé à froid sur l'ensemble de la voirie.



AGRANDISSEMENT ÉCOLE PUBLIQUE

Les travaux d'agrandissement de l'école publique sont terminés depuis quelques semaines.

Les 63 élèves ont donc pu effectuer leur rentrée en ayant le plaisir de découvrir une cantine spacieuse et bien insonorisée, une grande salle dédiée au repos des plus petits et une belle cour sive colorée permettant de cheminer vers la cantine à l'abri des intempéries.

Dès les premiers jours, les enfants curieux de découvrir leurs nouveaux locaux ont été nombreux à vouloir manger dans la nouvelle cantine. Bien qu'invisible pour les enfants, le système de chauffage a été lui aussi repensé. Le choix s'est porté sur un système géothermique dans un souci de respect de l'environnement et d'économie. Celui-ci a nécessité la réalisation de forages de près de 100 mètres de profondeur. Il est à souligner que les travaux ont été réalisés dans le respect du planning prévisionnel grâce à l'implication de l'ensemble des artisans qui ont œuvré sur le chantier.

Cerise sur le gâteau, les enfants peuvent aussi utiliser à la sortie de l'école les nouveaux jeux installés à la fin de l'été.

En cette période de vacances de Noël, nous souhaitons à tous les élèves des écoles de la commune de passer de très bonnes fêtes de fin d'année entourés de leurs proches.



SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La construction de la salle intergénérationnelle doit débuter dans le courant du premier trimestre 2016. Toutes les formalités administratives sont maintenant terminées et le choix des entreprises

pour les différents travaux du bâtiment a été effectué. Le bornage du terrain est terminé, cependant l'arrivée de l'hiver est une période peu propice au démarrage des travaux. Cette at-

tente est d'autant plus bénéfique, qu'elle permet aussi de conforter la ligne de trésorerie favorisant ainsi par la suite un bon enchaînement des travaux. Vous pouvez prendre connaissance,

ci-dessous, du plan de financement de cette importante opération communale :

Département : 35 %
Etat : 25 %
Région : 20 %
Commune : 20 %

LA FÊTE DU PAIN

Organisée par l'association « Le Bouffadou », avec la collaboration logistique de la municipalité, la Fête du Pain a animé le hameau d'Alteyrac le samedi 4 juillet. L'ancien four banal abritant depuis quelques années le musée, c'est dans le four privé de M. et Mme Privat que le pain et les pizzas ont été préparés et cuits. Dans la matinée, la traditionnelle randonnée a permis à une vingtaine de courageux

de parcourir quelques beaux sentiers aux alentours d'Alteyrac et de visiter *Les pierres du sacrifice* en direction de La Colombèche et *La Rouladouire* à Redoundel. 200 personnes, domiciliées ou originaires de notre commune, se sont retrouvées sur la place Saint-Roch vers 12 heures. L'apéritif offert par Le Bouffadou a ouvert les festivités pendant la cuisson des pizzas et des saucisses

fournies par l'association. Tous les participants ont trouvé place sous les deux barnums, installés à côté du musée, pour partager leur repas. Encore une belle et conviviale journée mise en place grâce à l'investissement de nombreux bénévoles. Rendez-vous en juillet 2016 pour la mise en chauffe d'un autre four de la commune.



CONCERT À L'ÉGLISE DU CHASTEL

Le 8^{ème} Festival musical, organisé par les Villes et Pays d'art et d'histoire Mende & Lot en Gévaudan, a fait étape dans notre commune. Un ensemble musical, formé de 14 interprètes,

(hautbois, flûte à bec, violon, alto, flûte traversière, violoncelle, contrebasse, harpe, clarinette, cor) a fait vibrer les voûtes de notre église et a permis d'apprécier les œuvres de grands musi-

ciens plus ou moins connus : Telemann, Naderman & Duvernoy, Huggon, Vivaldi, Rossini et Schmitt. Le concert a été précédé d'une présentation de l'église par Nelly Lafont (architecture, his-

toire et situation géographique) ; une courte présentation des œuvres et des auteurs a permis au nombreux public présent de mieux situer et appréhender les pièces proposées. Beaucoup de communes sollicitent la tenue de ces concerts et c'est un grand privilège d'en accueillir un dans notre église qui se prête tout à fait à cet exercice. A l'issue de la représentation, les interprètes et leurs familles ont partagé un repas offert par Le Bouffadou à la salle des associations. Cette manifestation, organisée cette année pour la 3^{ème} fois, intéresse un public chasteillois de plus en plus nombreux.



JOURNÉE PORTES OUVERTES À LA BIBLIOTHÈQUE

Le samedi 5 septembre, la Bibliothèque Municipale a ouvert ses portes toute la journée. De nombreux lecteurs, déjà assidus ou nouveaux visiteurs, ont pu apprécier les installations ainsi que la quantité de documents (3 000 environ) mis à leur disposition. Des auteurs lozériens, Marie de Palet (roman), Michel Roche et Guy Blanc (guide de randonnées) ont partagé l'après-midi

avec les Chastellois, venus échanger et faire dédicacer leurs ouvrages. Cette journée a été très agréable et très enrichissante pour tous les acteurs de cette manifestation, lecteurs, bénévoles et municipalité. Un grand merci aux auteurs venus nous faire partager leurs passions. La Bibliothèque Municipale est ouverte à tous, petits et grands. Pour consulter et/ou emprun-

ter des livres, il vous sera délivré gratuitement une carte de lecteur lors de votre première visite.



JOURNÉE DES ASSOCIATIONS

La municipalité a mis en place une première journée des associations. Dimanche 6 septembre, l'ensemble des associations chastelloises se sont installées sous le barnum dressé à côté du Foyer Rural. Les visiteurs ont pu rencontrer les associations actives de notre commune : l'AS Chastelloise (foot), Voisine (co-voiturage), Le Bouffadou, La Pétanque chastelloise, la Gymnastique Volontaire, l'Amitié Chastelloise (Génération mouvements), les associations de Parents d'élèves des deux écoles, l'Ecurie

Sport Auto. Le Foyer Rural a, quant à lui, organisé le repas de midi qui a réuni une soixantaine de participants. Le Foot, la

Pétanque et la Gymnastique volontaire ont organisé des ateliers dans le courant de l'après-midi pour faire découvrir, sur

le terrain, leurs activités respectives. Dans la matinée Le Bouffadou a entraîné une vingtaine de marcheurs à la découverte du Pont de Rieucros sous Alteyrac pour une randonnée de 3 heures environ. Ce regroupement a également permis aux différentes associations de mieux se connaître et de découvrir les activités de chacun. La municipalité s'engage à apporter son soutien logistique nécessaire aux associations pour l'organisation d'une prochaine journée.



Les panneaux, réalisés par les deux écoles de notre commune, ont été installés après la rentrée scolaire. Ils ont pour but de sensibiliser les automobilistes à la sécurité routière. Nous tenons à

féliciter le travail appliqué des élèves qui se sont bien investis dans ce projet initié par le CCAS.

Vous avez pu également constater que les nouvel-

les plaques de rue ont été installées par les agents communaux. Les plaques des différentes places de la commune seront positionnées prochainement.

De plus, une numérotation du chemin du champ grand (une des plus longues rues du Chastel) a été réalisée. Elle permettra de faciliter la recherche des nombreuses habitations qui s'y trouvent.

SÉCURITÉ ET SIGNALÉTIQUE

CONTRATS CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Depuis le début de l'année 2015, les soutiens financiers du Département aux collectivités locales ne correspondent plus à des logiques de guichet et ne sont plus attribués sur des enveloppes annuelles.

Le nouveau Conseil Départemental de la Lozère a exprimé le souhait d'un partenariat renforcé avec les territoires (communes, communautés de communes et syndicats) et le besoin d'une vision pluriannuelle pour pouvoir engager des projets structurants. La première convention de ce type porte sur les années 2015, 2016 et 2017.

Le processus d'élaboration de la contractualisation s'articule en différentes phases :

- réflexion avec le territoire et propositions de plans d'actions par les collectivités,
- analyse des propositions présentées,
- négociations,
- vote des contrats,
- signatures des conventions.

Conformément aux orientations de Lozère 2020, le Conseil Départemental de la Lozère, oriente la contractualisation autour des 6 thématiques suivantes :

- Développement économique, agriculture et tourisme (zone d'activités, commerce rural, projets touristiques...)
- Service et vie quotidienne (santé, transport à la demande, écoles, bibliothèques, petite enfance, déchets...)
- Voirie
- Cadre de vie

(aménagement de villages, patrimoine...)

- Urbanisme, logement et accueil (logement, lotissements...)
- Adduction d'Eau Potable et assainissement

L'enveloppe globale de subventions pour la totalité de la communauté de communes est de 682 442 € pour les 3 ans.

Retrouvez le détail des enveloppes attribuées par territoire à l'adresse www.chastel-nouvel.fr/contrats48.

La commune du Chastel-Nouvel, comme toutes les communes de la Communauté de communes Terre de Randon, a fait remonter toutes ses fiches projets avant le 28 août 2015 et a délibéré en septembre afin de valider les projets propo-

sés au contrat.

L'instruction du Conseil Départemental a donné les avis regroupés dans les tableaux ci-dessous pour les projets de notre commune.



TRAVAUX RETENUS					
Thématiques	N° dossier	Nom projet	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel aide	Pourcentage de participation
Ecoles	00010210	Agrandissement école publique	375 000 €	91 200 €	24 %
Aménagements villages	00010681	Construction salle intergénérationnelle	524 733 €	183 656 €	35 %
Voirie	00013113	Programme voirie 2016-2017	50 783 €	203 13 €	40 %

PROJETS EN ATTENTE					
Thématiques	N° dossier	Nom projet	Montant prévisionnel	Montant prévisionnel aide	Pourcentage de participation
Aménagements villages	00012560	Rénovation et aménagement du stade	253 000 €		

NOUVELLES INTERCOMMUNALITÉS

Notre Communauté de Communes de Terre de Randon compte aujourd'hui un peu moins de 3 000 habitants. En application de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 07 août 2015, le seuil de population minimal des communautés de communes a été fixé par dérogation à 5 000 habitants en Lozère.

Afin d'atteindre le seuil réglementaire il est obligatoire d'élargir le péri-

mètre de notre intercommunalité.

La Communauté de Communes Terre de Randon a souhaité prendre les devants et réfléchir avec toutes les communes qui la composent à la meilleure alternative possible afin de satisfaire aux besoins, attentes, perspectives de développement et services à la population.

Les Communautés de Communes de Château-neuf-de-Randon et de Margeride-Est présentent des similitudes avec la nôtre (population, géo-

graphie, ...). Les fiscalités sont, elles aussi, assez proches. Des échanges entre les différents acteurs de ces communautés ont permis de valider la cohérence de ce rapprochement.

Les représentants des communes composant la Communauté de Communes de Terre de Randon ont voté à l'unanimité cette union en date du 29 septembre 2015.

La question a été également abordée et discutée lors des trois derniers conseils municipaux. Une délibération demandant

l'adhésion de notre commune à la nouvelle Communauté de Communes qui englobe Château-neuf-de-Randon, Margeride-Est et Terre de Randon a été prise le 29 septembre 2015.

La carte présentée par le préfet au public le 12 octobre 2015 préfigure un découpage correspondant en grande partie à nos attentes. L'actuelle Communauté de Communes Terre de Randon est notamment conservée dans son intégralité. Il est important de signaler que la décision finale de ces découpages appartient au préfet. Elle doit être rendue pour mars 2016. La mise en place de ces nouvelles communautés interviendra le 1^{er} janvier 2017.

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce sujet, vous pouvez télécharger le dossier complet, rédigé par la préfecture de la Lozère, sur le site Internet de la commune à l'adresse www.chastel-nouvel.fr/comcom/.



CENTRE SOCIAL DE RANDON

Depuis le 1^{er} juillet 2015, le Centre Social de Randon, suite aux nouveaux statuts, est devenu "Espace de Vie Sociale de Randon". Il a toutefois conservé les mêmes missions qui s'adressent à toute la population de la Communauté de Communes de Terre de Randon. Il permet de favoriser et maintenir le lien social sur le territoire. Situé à la Maison de Pays à Rieutort-de-Randon, il est animé par Marina GIBOUIN. Lieu d'accueil et d'écoute, il nécessite une implication active des habitants, pour la mise en place et le fonctionnement des projets et des activités. C'est un outil fait par et pour la population. L'espace de vie sociale est à vocation familiale et pluri-générationnelle. Il

est en place pour favoriser le développement social, associatif, culturel et sportif...

Les activités actuelles sont :

Pour les enfants :

Cours de Gymnastique le vendredi

Atelier théâtre le lundi de 17h à 18h.

Pour les adultes :

Yoga le mardi de 20h30 à 21h45

Différents cours de gymnastique le lundi, mardi, jeudi et vendredi

Cours de danse de salon le jeudi de 20h30 à 22h30.

Atelier cuisine un lundi soir par mois à partir de 18h00.

Atelier informatique, un lundi après-midi par mois.

Jeux de mémoire un mardi après-midi par mois.

Et pour tous :

Salle multimédia : initiation à l'informatique, point internet.

Rétrospectives 2015 :

Fête du cochon du 17 janvier / Représentation

avec la troupe de théâtre amateur de St-Alban le

27 février / Printemps des Poètes à Rieutort le

17 mars / Conte pour tout-petits à la bibliothè-

que le 01 avril / Spectacle comique le 12 sep-

tembre "Ginette la reine des boulettes" / Concert

chorale « Les voix liées du Lez » le 02 octobre /

Soirée familiale sur la loutre programme Natura

2000 / Projection d'un film documentaire jeune

public « Découvrir l'ailleurs » et d'un familial

« Qui c'est celui-là ? » le 10 novembre / Matinée

récréative avec le Relais Assistante Maternelle à

la bibliothèque le 20 novembre / Théâtre « Les Agricoles » avec Scènes Croisées le 23 novembre / Marché de Noël le 13 décembre.

Animations prévues en 2016 : fête du cochon, bal musette, contes et rencontres, théâtre, conférence sur la parentalité ...

N'hésitez pas à venir échanger avec l'animatrice Marina pour un projet, une idée, ou un renseignement. Elle vous accueille le Mardi de 13h30 à 17h30 / Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 17h / Vendredi de 13h30 à 15h. (Mail : centre-social-randon@wanadoo.fr Tél : 04.66.47.30.21. / blog : centresocialderandon.blog4ever.com).

HOMMAGE À BERNARD DOMECC

Une stèle érigée à l'intersection de la Vieille Route Nord et de la RD 806, réalisée par les élèves de l'École Pratique de Mende à la demande de la municipalité rend hommage à Bernard DOMECC. Ce jeune résistant de la Seconde Guerre mondiale était originaire de Paris et domicilié à Martres-de-Veyre dans le Puy-de-Dôme. Il a été emmené et fusillé, le vendredi 11 août 1944, par les soldats allemands dans le bois de Nécesseyros au nord-est du

village du Chastel-Nouvel. Une croix fixée sur une pierre indique l'endroit où fut découvert son corps. Caché sous des branchages il a été retrouvé seulement le 16 malgré les recherches entreprises par les jeunes de la commune. Il a été inhumé dans le vieux cimetière le 17 août sans être identifié. Après son identification, il a été exhumé et rendu à sa famille le 28 septembre suivant.

Né le 23 août 1923, Bernard DOMECC était marié

et père d'un jeune enfant.

Cette stèle, inaugurée le 2 avril 1945, réunit tous les ans la population locale, celle de Martres-de-Veyre ainsi que les officiels pour un temps de souvenir et devoir de mémoire.

(Ci-contre, la photo de la croix érigée à l'endroit même où le corps a été découvert dans le bois de Nécesseyros).



MÉMOIRES ET LÉGENDES

Pour inaugurer cette nouvelle rubrique du bulletin municipal, nous avons voulu commencer par un petit historique sur le nom de notre commune : Chastel-Nouvel. Jusqu'au 13^{ème} siècle, le village est concentré

principalement au niveau du vieux village actuel, il s'appelle alors Malavetula (Malavieille). A cette époque de nombreuses bandes de brigands sèment alors la panique dans la région. Pour pouvoir se protéger, les villa-

geois construisent des fortifications. Dès 1307, le nom de castrum Noel de Malavetula apparaît en rapport avec ses nouvelles constructions de défense. On ne peut pas à proprement parler de Château, mais plutôt d'une place fortifiée (castrum en latin). Le mot Noel signifiant nouveau en vieux français. Les habitations construites sur un promontoire rocheux sont presque naturellement protégées sur trois côtés : au Sud, à l'Est et à l'Ouest. Pour pouvoir se protéger côté Nord, une tour est construite sur laquelle s'appuie un mur d'enceinte. Des vestiges de cette tour sont encore visibles

aujourd'hui situés à droite de l'entrée de la place du Fort. Elle est construite en pierres reliées entre elles par un mortier à base de chaux. Cette fortification résiste tant bien que mal aux attaques, notamment celles menées pendant la guerre de Cent Ans, où les Anglais aidés de mercenaires sévissent dans la région. Mais c'est pendant les guerres de religion entre protestants et catholiques que les fortifications sont détruites. Le 27 février 1580, après deux jours de combats, les hommes du capitaine protestant Mathieu Merle prennent le contrôle du fort en l'ayant fortement endommagé.



REPAS DU CCAS

Le traditionnel repas du CCAS organisé ce dimanche 30 novembre a permis de réunir soixante-huit convives, un nombre en augmentation cette année.

Dans son mot d'accueil, Monsieur le Maire a souhaité avoir une pensée pour ceux qui n'ont pas pu participer à cette rencontre. Il a également honoré la mémoire des personnes disparues dans le courant de l'année.

Une attention particulière a mis à l'honneur Josette Crestan pour son dévouement au sein du CCAS depuis de nombreuses années.

L'équipe du CCAS a proposé une nouvelle formule avec une animation musicale.

Après un bon repas, le groupe "La bourreyo de Mende" a animé l'après-midi avec des danses et chants occitans. Tout le monde a pu faire quelques pas sur la piste de danse de l'Étoile. Merci à Gisèle Barnier d'avoir sollicité ce groupe, dont elle fait partie, pour égayer ce moment de partage.

L'enthousiasme des aînés a contribué à la réussite de cette journée, qui s'est terminée à la nuit tombée. Chacun a pu regagner son foyer avec un petit présent à dégus-

ter, prolongeant ainsi la douceur de cette journée.

Le CCAS vous dit à l'année prochaine pour un autre bon moment de convivialité !

(Plus de photos sur le site de la commune).



INFORMATIONS COMMUNALES

Heures d'ouverture au public

Mairie :

Lundi, Mardi, jeudi et vendredi : 08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00

Mercredi : 13h00 à 17h00

Bibliothèque Municipale : (attention hors période scolaire horaires modifiés)

Lundi 14h00 à 16h30

Mercredi 16h00 à 18h30

Samedi 10h00 à 12h00

Tél. : 04.66.48.05.27

Agence Postale Communale :

Lundi, jeudi : 14h15 à 16h00

Mardi, vendredi : 08h00 à 11h00

Mercredi : 15h00 à 18h00

Tél. : 04.66.49.18.73

Vacataire

Dans un souci de continuité des services de l'agence postale, durant le mois de juillet, la mairie a fait appel à un vacataire. L'emploi de cette personne a également permis de seconder les agents municipaux dans les différentes tâches qui leur incombent (menus travaux, entretien des locaux et des espaces verts ...).

Pot de Noël

Le vendredi 11 décembre, les conseillers municipaux ont convié l'ensemble des agents communaux à venir partager un petit lunch. A cette occasion, le Maire a félicité le personnel pour leur implication au service de la population, remettant à chacun un petit cadeau de remerciement.

DATES À RETENIR

Samedi 09 janvier : bal musette à l'Etoile à partir de 21h30 organisé par l'APEL école privée.

Dimanche 31 janvier : loto de l'AS Chastelloise au Foyer Rural à 14h00.

Vendredi 05 (soirée) et dimanche 07 février (après-midi) : la veillée du Bouffadou au Foyer Rural.

Dimanche 14 février : loto de l'école privée au Foyer Rural à 14h00.

Dimanche 20 mars : loto de l'école publique au Foyer Rural à 14h00.

ÉTAT CIVIL...

Décès



Marie-Claude FAYEL
épouse BARDOU (55 ans)

Armand PANERO (85 ans)

Roger BRUNEL (83 ans)

...Nos peines

Naissances



29 juillet : Marceau SEVAJOLS

25 août : Charlotte BAZALGETTE

23 septembre : Mathis LAMY

02 décembre : Lily TOUZET

12 décembre : Elio FARIA

...Nos joies

Mariages



4 juillet : Sonia ROUSSET et
Julien REBAUBIER

11 juillet : Amélie DELMAS et
Henri BOURGADE

24 octobre : Séverine CHAMOUX et
Stéphane MONTEILS

...Nos félicitations